

Notice d'utilisation des lunettes de sécurité



Protégez vos yeux



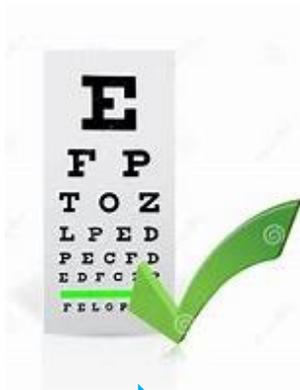
Pour toute manipulation de produits corrosifs



Le port de protection oculaire est nécessaire

Les lunettes de vue ne sont pas une protection contre les projections

Le port de lentilles est un risque supplémentaire en cas de projections.
A proscrire au poste !



Utiliser des sur-lunettes ou des lunettes de sécurité avec correction de la vision

Entretenez vos lunettes sans laisser de traces

Ne pas utiliser de solvant type acétone



Nettoyer avec un savon doux et non abrasif, et/ou à l'eau chaude
Les sécher avec un chiffon doux



Rangez les après usage pour éviter les rayures

Vous pouvez protéger votre visière avec un film pelable



**Cassées ?
Rayées ?
Troubles ?**



Vos protections sont à changer et à recycler

Pour vous aider dans votre choix

 ED 798 de l'INRS

 Contactez votre SPSTi